

La mobilité des salariés reste un facteur clé du bien-être au travail

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur les attentes des salariés en termes de mobilité ?

On aurait pu imaginer que la crise sanitaire actuelle viendrait bouleverser les attentes des salariés en matière de mobilité : le déploiement massif du télétravail deviendrait la norme et les déplacements sur site l'exception. La question de la mobilité des actifs et de son impact sur la structuration des territoires serait alors reléguée au rang des débats obsolètes.

Un sondage réalisé par l'IFOP en 2020 pour Paris Workplace révèle qu'il n'en est rien. Au contraire, la place du bureau comme lieu de vie sociale se renforce et la question de son accessibilité devient même un facteur d'attractivité pour les jeunes talents au sein des entreprises.

Le bureau, lieu de vie sociale incontournable

Les confinements successifs mis en place au printemps puis à l'automne derniers ont eu des répercussions inédites sur notre vie sociale et professionnelle. La privation de déplacements et de relations humaines nous a rappelé notre besoin fondamental de pouvoir interagir régulièrement avec nos semblables.

Ce constat explique pourquoi la majorité des salariés n'imaginent pas renoncer à leurs trajets vers leur site de travail. Pour les deux tiers des sondés, le bureau doit rester l'endroit principal d'exercice de leur métier (au moins 3 jours par semaine). Il demeure un lieu de vie sociale important, permettant en prime de s'évader de son cadre quotidien.

Concernant le télétravail, le confinement n'a finalement pas fait beaucoup évoluer les attentes. 86 % des personnes interrogées souhaitent pouvoir continuer de travailler à distance (le chiffre ne variant pas entre février et septembre 2020)... mais en limitant cette pratique à deux jours par semaine. Le sentiment d'isolement et de solitude se développe au-delà de cette durée.

Mais le temps de trajet impacte le bien-être des salariés

Malgré l'attachement des employés à pouvoir se retrouver pour échanger et travailler en équipe, le temps de trajet demeure une préoccupation majeure. Le même sondage mené par l'IFOP en 2018 démontrait déjà que le laps de temps passé par les actifs dans les transports (quels qu'ils soient) influence réellement leur bien-être. 75 % des salariés jugent un temps de trajet domicile-travail supérieur à 60 minutes désagréable et impactant moralement.

Source potentielle de stress, fatigue, baisse de concentration et donc de productivité, la mobilité est devenue un enjeu à intégrer dans les politiques RH des entreprises.

Une nouvelle mobilité se dessine pour les jeunes générations

En 2020, une nouvelle géographie du travail voit également le jour chez les moins de 35 ans. Pour ces actifs, la durée de leurs déplacements devient une question stratégique dans le choix de leur futur employeur. Ils attendent que leur lieu de travail soit situé à proximité de leur résidence : ils ne souhaitent pas perdre trop de temps dans les transports ni concéder les mêmes sacrifices que leurs parents. 59 % sont même prêts à baisser leur rémunération pour se rapprocher de chez eux.

Mais surtout, ces jeunes salariés plébiscitent désormais les quartiers dits « serviciels ». Ils doivent pouvoir rapidement accéder, autour de leur lieu de travail, à des activités traditionnellement cantonnées près de leur domicile : faire du sport, aller chez le médecin, retirer un colis, pouvoir sortir après les heures de bureau avec leurs collègues, partager des moments de convivialité...

Les quartiers animés faciles d'accès, car pourvus de solutions de transports efficaces, devraient être les grands gagnants à l'issue de la crise sanitaire et accélérer une transition déjà entamée.

La mobilité reste un facteur clé dans la prise en compte du bien-être des actifs. Elle se place désormais au centre des réflexions menées pour accompagner les employés dans leur recherche d'un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Les prochaines années devraient voir le déploiement d'une conception universelle de cette approche (la mobilité partout et pour tous) au sein des entreprises.

Sources :

[*Baromètre Paris Workplace 2020*](#)

[*Baromètre Paris Workplace 2018*](#)

Crédit Photo : NDABCREATIVITY - Adobestock